

SI VOUS N'ÊTES PLUS EN POSSESSION DU PLAIDOYER ANNEXÉ À VOTRE CONSTAT VOUS POUVEZ UTILISER CELUI-CI :

Mon plaidoyer : Je plaide coupable

Numéro de constat d'infraction - dossier : _____

Si le défendeur est une personne morale, la signature de l'un de ses administrateurs ou d'un autre dirigeant est requise sur ce formulaire. Le signataire doit mentionner sa qualité sur le plaidoyer. Le procureur de la personne morale peut aussi enregistrer le plaidoyer pour celle-ci.

Si votre adresse est différente de celle apparaissant sur votre constat d'infraction veuillez l'inscrire ici.

Adresse: _____

Rue: _____

Ville: _____

Province: _____

Code Postal: _____

Téléphone: _____

Signature

Date

Nom en lettres moulées

Faire parvenir dans le délai de rigueur de 30 jours, depuis la signification (réception) de ce constat d'infraction.

Par la poste :

Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville
609, route Marie-Victorin
Verchères, Québec
J0L 2R0

Ou par télécopieur :

450 583-6575

Par courrier électronique :

cour@margueritedyouville.ca